

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025****NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 18
- de votants 25

L'an deux mil vingt cinq

Le seize juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET**CONTRAT DE PRESTATIONS DE
SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES
BOUCHES ET POTEAUX INCENDIE**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. DESROUSSEAUX JM. DELANNOY H. DUMOULIN S. GLINEUR B. MERESSE A. MALABOEUF G. MONTAY H. LEDOUX L. BLONDEAU MP. THUILLET A. AIT BAH A. SPOTO V. PORQUET C. MERCIER

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/06/2025

Etaient excusés : S. PIROTTE L. PHILIPPE B. LE MIGNENT C. RIFF A. DEVEY F. COQUELET C. GRAND JC. REZIGA I. PLOUVIER

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 11/06/2025

Procurations respectives à : B. MERESSE JM. DELANNOY P. BAUDRIN C. COLLET D. RAMEZ H. LEDOUX S. GLINEUR

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer un contrat de prestations de services pour l'entretien des bouches et poteaux incendie. Ce contrat serait conclu avec l'agence Nord de la société Suez Eau France pour une durée de 3 ans. Le tarif est de 58,73 € HT par prise d'incendie et par an, tarif révisable annuellement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 17/06/2025

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

